

**COMPTE RENDU RÉUNION N° 2025-01
DU CONSEIL MUNICIPAL DE NERCILLAC
DU 07 FÉVRIER 2025 À 18H À LA MAIRIE**

Présents : M. DUPONT, Mme GORGAS, M. LA SOUDIERE Mme DELHOUMEAU, M. FUSEAU, MM. PAILLAT, PONTCHARRAUD, Mmes NEOLIER, RANSON.

Excusés : Mmes DARMAILLAC, DELMON, MANGEARD, M. LESPINARD.

Excusé avec pouvoir : Mme DARMAILLAC a donné pouvoir à Mme GORGAS
Mme DELMON a donné pouvoir à M. DUPONT

M. PAILLAT a été élu secrétaire de séance.

. APPROBATION DU COMPTE RENDU N° 8 DE LA RÉUNION DU 06 DÉCEMBRE 2024

Le compte rendu envoyé par voie électronique est approuvé à l'unanimité.

. SECRETARIAT : MISE EN PLACE DU NOUVEAU POSTE DE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE MAIRIE

M. le Maire informe le conseil municipal, que suite à la revalorisation du métier de secrétaire de mairie, Mme Marina BOUILLON, a été nommée secrétaire générale de mairie. Un dossier de promotion interne a été déposé au centre de gestion afin qu'elle puisse passer au grade de rédacteur (catégorie B). Maintenant il faut créer le poste.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à la création de ce poste.

. PRÉPARATION DU BUDGET 2025

Présentation des projets d'investissement et de fonctionnement par chaque adjoint. (Tableaux en annexe)

. INFORMATIONS DIVERSES

Solidarité avec la population de Mayotte : Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF, en partenariat avec La Protection civile, la Croix rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus.

M. le Maire explique au conseil municipal que la Communauté d'Agglomération de Grand Cognac va verser 20 000 € pour le territoire.

Chiens errants : Suite à plusieurs divagations de chiens sur la commune depuis le début de l'année, M. le Maire propose au conseil municipal de prendre un arrêté dans un premiers temps, puis une délibération dans un second temps pour établir le(s) montant(s) des frais engagés par la commune qui seront à régler par les propriétaires.

Fin de la réunion à 19 h 30.

Le Secrétaire,
Franck PAILLAT

